

De toute évidence, cette entente m'inquiète beaucoup. La façon dont elle a été conclue me tracasse énormément. Nous avons vu que le gouvernement avait décidé non seulement que le Canada devait faire des affaires, mais que nous devons vendre notre agriculture au rabais. Il a décidé de brader ce secteur essentiel de notre économie.

Je dis «essentiel» parce que je crois que les Canadiens tiennent beaucoup à maintenir le secteur agricole. Je crois qu'ils sont disposés à investir de l'argent pour maintenir en place un secteur agricole viable et fort. C'est pourquoi nous avons vu notre communauté agricole se développer grâce aux programmes de gestion de l'offre. Nous l'avons vu se développer grâce aux offices de commercialisation. Nous l'avons vu se consolider grâce aux restrictions sur les importations à bon marché en provenance de l'étranger. C'est ce qui nous a permis de bâtir notre pays et de bâtir notre industrie agricole, de Terre-Neuve jusqu'à la côte de la Colombie-Britannique. C'est pourtant ce secteur que le gouvernement abandonne. Le gouvernement est prêt à tourner le dos au Canada rural.

Comme le ministre de l'Agriculture vient de le dire, le cas des producteurs de raisin illustre bien ce qui se passe. Des milliers de personnes qui, pendant des générations, ont consacré non seulement leur vie, mais celle de leurs familles, à développer ce secteur de l'agriculture vont être abandonnées à leur sort. Le ministre de l'Agriculture a eu le courage, et je l'en félicite, de reconnaître que tel est le prix que nous avons décidé de payer pour conclure cet accord de libre-échange avec les États-Unis.

Je vois que vous vous levez, madame la Présidente, pour me signifier qu'il est 13 heures.

**La présidente suppléante (Mme Champagne):** Comme il est 13 heures, je quitte le *Fauteuil* jusqu'à 14 heures.

(La séance est suspendue à 13 heures.)

#### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 h 5.

[Français]

#### LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE

**M. le Président:** J'aimerais attirer l'attention des honorables députés sur le fait que nous avons eu un incendie dans l'équipement du sixième étage. Ce n'était pas sérieux. C'était simplement le mauvais fonctionnement d'un ascenseur.

● (1405)

[Traduction]

L'incident est dû à la défaillance d'une pièce de l'un des ascenseurs. Un employé particulièrement alerte a remarqué la

#### Dépôt de documents

fumée, en a déterminé l'origine et a donné l'alarme. Les pompiers sont arrivés dans les minutes qui ont suivi et se sont occupés de tout. Il n'y a plus rien à craindre. Tout le monde peut rentrer dans l'édifice et nous pouvons poursuivre nos travaux.

Je voudrais dire à tous les députés que nous avons une dette de gratitude d'abord envers un employé extrêmement alerte. Nous devons également de la reconnaissance à un groupe très compétent de pompiers—j'étais avec eux sur le toit—qui méritent toute notre confiance. Je voudrais donc exprimer nos remerciements à cet employé ainsi qu'aux pompiers qui sont arrivés immédiatement et qui, de toute évidence, connaissaient leur affaire. Je crois que cela mérite d'être mentionné.

**Des voix:** Bravo!

**M. le Président:** A cause de la confusion qui règne encore, je propose que nous attendions cinq ou six minutes. Si les députés sont d'accord, nous pourrions commencer les déclarations aux termes de l'article 21 à 14 h 15, puis poursuivre comme d'habitude.

**Des voix:** D'accord.

**M. le Président:** Permettez-moi d'ajouter que les membres du comité de la régie interne et moi-même, qui sommes vos serveurs, avons cru bon d'approuver d'importantes dépenses pour protéger ces lieux contre l'incendie. J'espère que nous bénéficions de votre appui à cet égard.

#### SUSPENSION DE LA SÉANCE

(La séance est suspendue à 14 h 10.)

#### REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 14 h 15.

#### AFFAIRES COURANTES

[Traduction]

#### LE RAPPORT DU VÉRIFICATEUR GÉNÉRAL

#### DÉPÔT DU RAPPORT ANNUEL

**M. le Président:** A l'ordre, s'il vous plaît. J'ai l'honneur de déposer le rapport du vérificateur général du Canada à la Chambre des communes pour l'année financière qui s'est terminée le 31 mars 1987.

[Français]

Je rappelle aux honorables députés que ce document est réputé envoyé en permanence au Comité permanent des comptes publics.